



Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Section 31 : Haute-Garonne



CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE

La section de la Haute-Garonne de l'AMOPA organise deux concours photographiques à l'intention

1. des élèves des collèges du département de la Haute-Garonne.
2. des élèves des lycées du département de la Haute-Garonne.

Thème des concours :

"Mon école insolite"

Règlement :

Sous couvert d'un membre du personnel de l'établissement, les photos doivent être adressées sur papier au format photographique 20x27 et sur support numérique avant le mardi 1 avril à l'adresse indiquée ci-dessous.

Sur une étiquette collée au verso, seront indiqués le nom de l'élève, la classe, le nom et la fonction de la personne encadrant l'élève, le nom de l'établissement.

Un pré-jury sélectionnera 10 photographies pour chaque concours toutes classes confondues.

Les photographies sélectionnées seront exposées Salle capitulaire des Cordeliers, 15 rue des Lois à Toulouse pour le salon de la photographie

"Garonn' AMOPA" les 17 et 18 mai 2014.

Un jury de professionnel distinguera un premier et un second prix pour chaque concours. Les prix seront remis le dimanche 18 mai à 16 heures dans la salle d'exposition.

Les décisions du pré-jury et du jury sont sans appel.

Les photographes autorisent la publication de leurs œuvres par l'AMOPA.

La participation au concours implique l'acceptation par l'auteur du présent règlement.